II – L’etat se substitue au marché

A – Les externalités

Certaines activités ont des effets positifs ou negatifs sur l’environnement sans qu’il y ait transaction.

Si l’impact correspond à un avantage, une externalité positive

Exemple : la création d’emploi qui entraine une augmentation du PIB (donc croissance economique),

* Production d’information mise à la disposition du public sur internet

Si l’impact est une nuissance, externalité négative

Exemple : pollution, bruit, emission gaz à effet de serre, concurrence déloyale

L’état garant de l’interet general doit intervenir pour pallier les défaillance du marché cad externalité negative ; il peut :

* Imposer des taxes sur les entreprises qui polluent
* Peut encourager les activités qui produisent des externalité positive en étant incitatif avec aides, exhonération fiscal,
* Un bien public est un bien qui peut etre consommé par plusieurs personnes en meme temps, se distingue d’un bien privé par 2 caractéristiques :
  + Indivisible (La consommation d’un indivislbe n’a pas de conséquence sur celle des autres)
  + Il est impossible d’interdire l’accès de ce bien à ceux qui veulent le consommer
* L’état doit intervenir dans le financement des biens publics via l’impot
* L’état peut lui-même executer la recherche, cela s’applique d’abord à la recherche fondamentale dont l’objet, cette recherche detecte les vois possible d’avancé.
* En France le reseau CARNOT vise à encourager les partenariats de recjercje entre secteur public et entreprises.

III – L’intervention de l’état dans le secteur informatique

A – L’infrastructure publique de recherche

B- Les commandes publiques

L’état est lui-même utilisateur des tic, une partie de ses besoins est acheté au secteur privé qui disposent de compétences spécifique, la commande publique peut etre utilisée comme levier de politique technologique. L’état est le premier client d’un bien ou service informatique ce qui permet à l’entreprise d’amortir ses dépenses.

L’état peut fournir des financements aux entreprises sans contrepartie direct.

Ces participations peuvent etre des financements / subvention : en France c’est le programme technologie clés ».

L’état peut distribuer des prets à des conditions favoris, en France à taux 0 et ils sont remboursable uniquement en cas de succès pour 2 raisons :

* L’état se substitue au marché dans les techno, aide certains projet au détriment des autres
* Les entreprises font subventionner par l’état des projets de toute façon réalisé ce qui annule l’effet de levier

Autre possibilité : aide fiscale

L’état peut subventionner indirectement en allegeant leurs impots, la mesure la plus importante etant le crédit impot recherche.

L’état peut permettre ou meme encourager les entreprises à se regrouper autour de projets de recherche bénéficie des compétences et des découvertes des autres, il ya réciprocité.

Des stratégies de passager clandestin qui consisterait à contribuer peu au programme

F – Politiques de soutien aux jeunes entreprises innovantes (-8 ans)

Ils peuvent bénéficier d’un environnement réglementaire financier et fiscal favorable.

Les start-up bénéficient d’exonération sur les emploi de r&d, les entreprises peuvent accéder aux marchés financier (alternext)

La finalité d’une entreprise correspond à sa raison d’être tradyut sa motivation en terme économique, ethique ou sociale. La finalité s’appui sur des indicateurs qualitatifs et les objetctifs quantitatifs.